



BULLETIN SARCA

Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Volume 3, n° 2 Février 2013

Contenu

Au babillard	1
1 ^{er} mars – Date limite d’inscription .	1
La Formation de base en entreprise	2
Journées des partenaires aidants...3	3
Des nouvelles de nos centres....	3-4
Témoignage	5

Bonjour chers partenaires!

Nous voici avec une nouvelle édition du Bulletin SARCA. Ce bulletin vise à vous faire découvrir nos services et à vous transmettre des informations que vous pourrez partager avec votre clientèle ou des gens de votre entourage. Rappelons que chaque commission scolaire offre ces services, qui s’adressent à des adultes de 16 ans et plus, non-inscrits dans un centre de formation et qui souhaitent obtenir de l’information, du soutien pour un retour aux études ou une réorientation. N’hésitez pas à communiquer avec nous. Merci de le faire circuler dans votre organisation !

Bonne lecture !

L’équipe des SARCA

1^{ER} MARS – DATE LIMITE D’INSCRIPTION

Le mois de février est débuté et la fébrilité du temps des inscriptions se fait sentir. Si cette situation concerne l’un de vos proches, sachez que les SARCA peuvent leur offrir une aide et les soutenir dans leur démarche.

Date à retenir

La plupart des programmes de formation exigent qu’une demande d’admission soit faite avant le 1^{er} mars. Il est important de vérifier la date limite d’admission du programme de formation envisagé. Pour les candidats qui souhaitent faire une demande dans un programme contingenté, le respect de la date limite est d’autant plus important puisque des tests de sélection, une visite obligatoire du centre ou encore une entrevue écrite pourraient faire partie du processus.

FP - Sites Internet à retenir

Pour la formation professionnelle, il suffit de se rendre au www.inforoutefpt.org ou sur le site

du *Service régional d’admission en formation professionnelle (SRAFP)* www.srafp.com. Toute l’information nécessaire pour faire une demande d’admission s’y retrouve.

Formulaire d’admission

Il est souhaitable de remplir le formulaire en ligne, de l’imprimer, de le signer et de l’envoyer au centre de formation accompagné d’une copie des documents exigés (bulletin, dernier relevé de notes, carte d’assurance maladie, certificat de naissance grand format). Par la suite, le candidat pourra consulter l’onglet *Votre dossier en ligne* pour connaître l’état de sa demande d’admission.

Cégep – Site à retenir

Le même processus s’applique pour une demande d’admission au collégial. Aucun document n’est à envoyer si la situation du candidat ne comporte aucune particularité. Des frais de 39\$ pour l’analyse du dossier doivent cependant être acquittés. Pour s’inscrire dans un cégep de la région de Québec, la personne doit se rendre au www.sracq.qc.ca.

Plan B

Il est toujours prudent de penser à un plan B en cas de refus. Si vous croyez qu’une personne pourrait bénéficier de notre service, n’hésitez pas!

LA FORMATION DE BASE EN ENTREPRISE

Toujours en gardant à l'esprit l'objectif d'augmenter la scolarité et le taux de diplomation de la population, les SARCA et le Centre de formation générale des adultes (FGA) ont décidé de s'unir pour mettre en place un service de Formation de base en entreprise (FBE).

Service personnalisé

Ce nouveau service permettra de rejoindre des travailleurs peu scolarisés dans le but de les aider à accroître leurs connaissances et compétences essentielles à l'exercice de leur métier. Les entreprises pourront bénéficier d'un service personnalisé, adapté aux besoins de formation de leurs employés. La formation de base aura lieu au sein même de l'entreprise puisque nos enseignants auront la possibilité de se déplacer afin de faciliter l'accès au service.

Bénéfices

Parce qu'ils ne possèdent pas les compétences essentielles de base, certains employés ont beaucoup de difficulté à suivre la formation continue proposée par l'entreprise en lien avec leurs tâches de travail. Les dirigeants se retrouvent donc parfois avec la problématique de devoir freiner l'avancement technologique de leur compagnie parce

qu'ils savent que leurs employés ne seront pas en mesure de s'adapter et d'assimiler les nouvelles connaissances. Il devient alors pertinent d'offrir une formation de base qui permettra de rehausser les compétences des employés.

Les répercussions positives sont nombreuses pour les employés qui participent à la formation de base :

- Meilleure confiance en soi;
- Meilleure estime de soi;
- Désir de s'améliorer;
- Accepter la critique;
- Avoir envie d'apprendre;
- Croire en ses capacités.

Acquérir une base plus solide dans les compétences comme la lecture, la rédaction et le calcul permettra non seulement à l'adulte d'être en mesure de mieux effectuer son travail, mais également de pouvoir transférer ses connaissances dans sa vie personnelle. Aider ses enfants dans la tâche des devoirs

pourrait, par exemple, se transformer en une expérience agréable, une occasion de s'intéresser à ce qu'ils apprennent. Pour cela, il faut que le parent se sente à la hauteur afin de comprendre, d'aider et de soutenir son enfant.

Subvention à l'entreprise

Les *Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, gérés par Emploi-Québec, offrent la possibilité aux entreprises dont la masse salariale est de plus de 250 000\$ d'avoir accès à une subvention qui couvre 100% du coût réel des activités de formation admissibles. Si vous connaissez des dirigeants d'entreprises qui pourraient avoir un besoin au niveau de la formation de base de leurs employés, n'hésitez pas à nous les référer afin que nous puissions les renseigner davantage sur les possibilités qui s'offrent à eux.



418 666-4666, poste 1176



JOURNÉES DES PARTENAIRES AIDANTS S'INFORMER POUR ÊTRE BIEN OUTILLÉ!

Comme à chaque année, c'est avec enthousiasme que de nombreux partenaires ont répondu à l'appel de nos centres les invitant à participer à l'une ou l'autre des activités d'information. En effet, à l'automne ont eu lieu les *Journées des partenaires aidants* dans nos centres de formation générale des adultes et centres de formation professionnelle.

Différentes formules sont offertes par nos centres afin

de rejoindre davantage les élèves : tournée des classes, kiosques d'information et dîner de la rentrée avec des organismes.

Au total, près de 45 organismes ont rencontré et échangé avec plus de 2000 élèves et membres du personnel de nos centres.

Merci à tous nos partenaires ainsi qu'aux responsables de l'organisation de ces activités. À l'an prochain!

DES NOUVELLES DE NOS CENTRES...



VOUS AIMERIEZ TRAVAILLER AU SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE?

HORAIRE DES FORMATIONS À TEMPS PARTIEL

En mars (de jour) :
Les mardis, mercredis et jeudis
De 13 h 30 à 16 h 30

En avril (de soir) :
Les mardis et jeudis
De 18 h 30 à 21 H 30

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION

Tél. 418 622-7821 poste 7835 ou par courriel à saefierbourg@csdps.qc.ca

Site Internet : www.fierbourg.com



Le Centre spécialisé en alimentation et tourisme de Charlesbourg vous convie à sa journée Portes ouvertes qui se tiendra le 17 février prochain de 11 h à 16 h. Venez visiter les locaux et rencontrer des gens passionnés par leur métier. N'hésitez pas à informer les personnes de votre milieu sans emploi ou à la recherche de nouveaux défis.



AEC-DEP Conducteurs-Répartiteurs - NOUVEAUTÉ

La Formation continue du Cégep Garneau et le Centre de formation en transport de Charlesbourg (CFTC) unissent leurs ressources pour offrir une formation menant à des emplois de qualité et à deux diplômes reconnus et demandés dans l'industrie.

Certification :

Attestation d'études collégiales (AEC) et Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Durée : 1395 heures

Date de début : 8 avril 2013

Date de fin : 1^{er} mars 2014

Description de la formation

Au terme du programme Conducteurs-Répartiteurs, les finissants seront en mesure d'effectuer la planification électronique des routes et des itinéraires en tenant compte de la réglementation en vigueur et des ressources matérielles et humaines, ainsi que de conduire un camion semi-remorque en zone urbaine, rurale et autoroutière.

Le Centre de formation en transport de Charlesbourg et le Cégep Garneau travaillent en complémentarité avec les industries du secteur économique du transport de marchandises.

Séances d'information :

- Séance d'information, le mercredi 20 février 2013 à 19 h
Pour vous inscrire et confirmer votre présence : 418 687-5851
- Séance d'information, le samedi 23 février 2013 à 10 h
Pour vous inscrire et confirmer votre présence : 418 634-5580 (poste 0)

Pour plus d'information, contactez-nous au 418 634-5580 ou par courriel au cftc.info@csdps.qc.ca

TÉMOIGNAGE

À l'occasion des *Journées de la persévérance scolaire qui se déroulent du 11 au 15 février*, nous vous invitons à lire ce touchant témoignage rempli d'espoir, de détermination et de persévérance. Le magazine *Portrait* de la région de Québec a publié dans son édition de février 2013 un article qui met en vedette Madame Josée Levesque, enseignante à la formation générale des adultes de notre Commission scolaire. Son parcours, parsemé d'obstacles, montre qu'il est possible d'atteindre bien des sommets en croyant à son potentiel et en cherchant à réaliser ses rêves.



Nous le dédions à tous ces adultes qui se questionnent et qui doutent de leur potentiel. Bonne lecture!

<http://magazineportrait.com/josée-levesque-une-decrocheuse-qui-raccroche/>

NOTRE ÉQUIPE

Marie-Ève Quirion, *secrétaire par intérim*
 Michèle Paris, *agente de développement*
 Julie Tremblay, *conseillère d'orientation*
 Céline Crépin, *coordonnatrice*



SARCA

SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

2233, avenue Royale
 Québec (Québec) G1C 1P3

Téléphone : 418 666-4666, poste 1176
 Télécopieur : 418 821-8446

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
 *Possibilité de rencontres en début de soir